

JAMAIS SOLO, AVEC **F**0!

SALARIÉS DES JARDINERIES ET GRAINETERIES









- Signature d'un avenant à la grille de salaires pour défendre les salariés face à l'inflation
- Signature d'un accord de classification avec la reconnaissance de la polycompétence
- Mise en place accord frais de santé pour limiter le reste à charge

FO, DES REVENDICATIONS POUR AMÉLIORER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

- Négocier une grille de salaire hiérarchisée pour donner des perspectives d'évolution professionnelle aux salariés
- Trouver un accord pour diminuer le nombre de dimanche travaillés (26 par an à ce jour)
- Mise en place d'un 13ème mois
- Mise en place d'une prime transport